



## Plus le droit de poser week-end

Par **vanes0468**, le 11/01/2017 à 18:00

Bonjour

Je suis salariée dans le privé et je voudrais savoir si ma DRH a le droit de me refuser de poser les week-end qui sont en 12 heures, qui, jusqu'à maintenant, ne posaient pas de problèmes ?

Elle me dit que les congés sont en 7 heures. Je veux bien mais jusqu'à maintenant ils me retenaient 3 jours pour un week-end posé.

En espérant m'être fait comprendre, merci.

Par **Lag0**, le 11/01/2017 à 20:10

Bonjour,

Les congés ne se comptent pas en heures mais en jours. Un jour de congé est un jour de congé, peu importe le temps de travail habituel ce jour là, que ce soit une heure, quatre, huit ou dix...

Par **morobar**, le 12/01/2017 à 10:27

Et pour compléter c'est l'employeur qui décide des départs en congés et non les souhaits du salarié.